

PROCÈS-VERBAL COMITÉ SYNDICAL DU 27 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de juillet à dix-neuf heures, se sont réunis en salle de réunion de l'Hôtel des services de Baume les Dames, les membres du comité syndical du PETR du Doubs central, dûment convoqués le 20 juillet 2023.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 43

QUORUM : 22

PRÉSENTS : BOITEUX Denis, BOUVARD Jacky, BRAND Christian, BRAND Yves, BRIDE Françoise, BRUNELLA Jean-Yves, CUENOT Joseph, DODIVERS Marc-André, DROUVOT Christian, DUTRIEUX Gérard, FEUVRIER Bruno, GUGLIELMETTI Christophe, JANUEL Philippe, JEANGIRARD Ida suppléante de CARTIER Damien, JOSSERAND Lydiane suppléante de BOILLOT Julien JOUILLEROT Gérard, LHOSE Martine suppléante de LAURENT Michel, MARBOEUF Sylviane, MARQUIS Martine, MARTHEY Arnaud, MAURICE Jean-Claude, MESNIER Dominique, PACCHIOLI Stéphanie, PASTEUR Alain, PETITE Henri, PIQUARD Charles, VERMOT Jean-Claude suppléant de GARNIER Georges, THIEBAUT Laure et VIGREUX Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice.

POUVOIRS : -

ABSENTS : BEAUDREY Bruno, BOURIOT Claude, CARTIER Frédéric, CONTEJEAN Georges, COURANT Alain, DOURIAUX Roland, HERANNEY François, JACQUOT Alain, MOREL Xavier, ROTH Alain, SCALABRINO Agnès, TOURTIER Laurent, ULMANN Valérie.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : -

SERVICES DU PETR PRÉSENTS : Stéphanie MOUILLET (directrice).

Constatant que le quorum est atteint, le Président, Thomas VIGREUX, déclare la séance ouverte à 20h15. Il remercie les membres de leur présence puis rappelle l'ordre du jour.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- ▶ SECRÉTAIRE DE SÉANCE

2. LEADER

- ▶ DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DU GAL DU DOUBS CENTRAL POUR LE PROGRAMME LEADER 2023-2027

3. QUESTIONS DIVERSES ET PROCHAINES RENCONTRES

- ▶ QUESTIONS DIVERSES
- ▶ PROCHAINES ÉCHÉANCES

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- ▶ SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Délibération D1-4-2023 : secrétaire de séance

Le Président expose les motifs

Le comité syndical est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame Sylviane MARBOEUF se porte candidate.

Le Président soumet au vote.

Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le 10/10/2023



↳ **Délibération :** Après en avoir délibéré, le comité syndical a décidé de procéder à cette désignation par main levée et désigne Sylviane MARBOEUF pour remplir cette fonction.
Votants : 29 / Exprimés : 29 / Pour : 29 / Contre : 0

2. LEADER

Le Président rappelle l'importance du programme européen LEADER sur le Doubs central. Il met en avant qu'avec le programme 2014-2022, pour lequel Monsieur Charles PIQUARD est Président du Groupe d'Action local, le PETR a permis de distribuer plus de 3,8 millions d'euros sur le territoire pour des projets tels que le patronage de Sancey, le relais du Petit Doubs à L'Isle sur le Doubs ou encore la salle socio-culturelle de Moncey. Le Président précise qu'annuellement une visite de projets financés dans le cadre de ce programme est organisée et invite les membres à s'y inscrire.

- ▶ **IL AVOUE QUE CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE DE TRAVAILLER AVEC LA RÉGION, AUTORITÉ DE GESTION POUR CE PROGRAMME, ET REMERCIE MONSIEUR CHARLES PIQUARD POUR SON IMPLICATION ET AJOUTE QU'EN ÉTANT VIGILANT, RIGOUREUX, ILS ONT AINSI OBTENU DES ENVELOPPES COMPLÉMENTAIRES. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DU GAL DU DOUBS CENTRAL POUR LE PROGRAMME LEADER 2023-2027**

Le Président indique que la délibération vise à désigner le Président du GAL pour le programme européen 2023-2027.

Délibération D2-4-2023 : Désignation du Président du GAL du Doubs central pour le programme LEADER 2023-2027

Le Président expose les motifs.

Par délibération D6-3-2021 du 21 juin 2021, le PETR du Doubs central a validé sa volonté de se porter candidat au programme européen 2023-2027

Par délibération D6-4-2022 du 11 juillet 2022, le PETR a validé sa candidature 2023 2027 au programme européen LEADER et s'est engagé à devenir structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) du Doubs central et à mettre en œuvre la stratégie LEADER du GAL,

Par délibération des 25 et 26 janvier 2023, la Région Bourgogne-Franche-Comté a validé la candidature du Doubs central,

Par délibération 23CP.411 du 28 mai 2023, la Région a validé le modèle de convention type AGR/GAL ayant pour objet de préciser la stratégie de développement local LEADER (son descriptif, le périmètre du territoire, les fiches actions et le plan financier) , les conditions de la subdélégation des tâches de l'organisme payeur définies par l'Autorité de gestion régionale, les obligations respectives des différentes parties précisant les dispositions et la répartition des tâches de fonctionnement, de gestion de contrôle et de suivi.

Par délibération D11-3-2023 du 15 juin 2023, le PETR a validé le modèle de convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, autorisé le Président à signer cette convention accompagnée de ses annexes, confirmé le fait que, suite à la sélection de la Région, le PETR du Doubs central est la structure porteuse du GAL du Doubs central, autorisé le Président de la structure porteuse à signer tout autre document relatif à la mise en œuvre du programme (avenants notamment, notifications),

Suite à la préparation du conventionnement, il convient de désigner désormais la Présidence du GAL auquel le Président du PETR pourra donner délégation pour tout ou partie des actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GAL.

Le Président annonce qu'il a reçu la candidature de Monsieur Charles PIQUARD pour le programme LEADER 2014-2022 et demande si d'autres personnes veulent faire acte de candidature.

Sans autre aspirant, le Président soumet au vote.

***Délibération :** Après en avoir délibéré, le comité syndical proclame Monsieur Charles PIQUARD Président du GAL du Doubs central pour le programme LEADER 2023-2027 et l'autorise à co-signer la convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan stratégique National 2023-2027*

Votants : 29 / Exprimés : 29 / Pour : 29 / Contre : 0

Monsieur Charles PIQUARD tient à remercier les membres pour leur confiance et remercie le service LEADER pour son implication. Il précise qu'il sait qu'il y a des difficultés sur le programme actuel notamment pour les retards de paiement mais qu'avec le Président ils essayent de faire avancer les choses notamment en échangeant avec Monsieur Eric HOULLEY, Vice-président à la Région en charge du programme LEADER.

3. QUESTIONS DIVERSES ET PROCHAINES RENCONTRES

Sans question, le Président clôt la séance à 19h30.

Le Président, Thomas VIGREUX	La secrétaire de séance, Sylviane MARBOEUF